

CHAIRE



depp Direction de l'évaluation,  
de la prospective  
et de la performance

FONDATION  
ARDIAN



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS  
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

Politiques éducatives et mobilité sociale



# Rapport d'activité 2023

## CHAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET MOBILITÉ SOCIALE

## SOMMAIRE

03

Partenaires

04

Éditorial

06

Chaire Politiques  
éducatives et mobilité  
sociale

07

Comité de pilotage

08

Membres

10

SupTracker,  
data-visualisation au  
service de l'orientation

11

Soutenir les jeunes  
chercheurs

12

Financer des recherches  
innovantes

14

Évènements marquants  
de l'année

19

Actualités des travaux de  
la chaire / Contribution  
au débat public

26

Publications  
académiques

28

Budget

# PARTENAIRES

## FONDATION ARDIAN

La **Fondation Ardian** a été lancée, en 2010, à l'initiative des salariés d'Ardian, un des leaders mondiaux de l'investissement privé. Placée sous l'égide de la Fondation de France, elle œuvre en faveur de la mobilité sociale et de l'inclusion des enfants, adolescents et jeunes adultes issus de milieux modestes.

Depuis 2020, la Fondation Ardian place au cœur de son activité les actions en faveur de **la petite enfance** afin de renforcer son impact social, tout en poursuivant ses actions vers d'autres tranches d'âge.

Elle soutient les projets d'une **cinquantaine d'associations en Europe, en Asie et en Amérique** (France, Italie, Allemagne, Espagne, Luxembourg, Suisse, Chine, Royaume-Uni, États-Unis, Chili), à hauteur de 4 millions d'euros (en 2023). Elle intervient dans les domaines suivants :

- La petite enfance ;
- L'accès à l'éducation et à la culture ;
- L'inclusion sociale des jeunes adultes.

**Les collaborateurs d'Ardian sont également au cœur de la Fondation** puisqu'ils sont nombreux à être engagés auprès d'elle. Ils mettent ainsi leurs compétences au service des associations et projets soutenus.

La Fondation Ardian finance également **des travaux de recherche** dans le domaine de l'éducation afin d'identifier et de développer de futures pistes d'intervention.



La **Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)** est à la fois une direction du ministère en charge de l'Éducation nationale et le service statistique ministériel en charge des statistiques sur l'éducation.

Elle fait partie du réseau de la statistique publique coordonné par l'Insee et contribue à la statistique européenne et internationale au sein des réseaux de l'OCDE, d'Eurostat, de l'UNESCO ou encore de l'association internationale pour l'évaluation de l'efficacité dans le domaine scolaire (IEA).

La DEPP élabore des statistiques et des études objectives, détaillées et de qualité sur le système éducatif pour dresser un état des lieux du système éducatif, contribuant ainsi à éclairer le débat public.

Elle a également pour mission l'aide au pilotage et l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation dans toutes ses dimensions (évaluation des élèves, des établissements, des territoires, des dispositifs et du système éducatif dans son ensemble).

Enfin, la DEPP joue un rôle en termes d'animation de la recherche en éducation : elle soutient les chercheurs et contribue à faire connaître les résultats de la recherche auprès du grand public et des décideurs.



**Paris School of Economics** est une fondation de coopération scientifique fondée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École normale supérieure - PSL, l'École des Ponts ParisTech, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Elle développe la recherche et la formation en économie au plus haut niveau international, favorise les échanges entre l'analyse économique et les autres sciences sociales, contribue au débat sur la politique économique et inscrit la recherche académique dans la société. Paris School of Economics se situe au niveau des meilleures institutions du monde, parmi les premiers départements d'économie en Europe et dans les cinq premiers au monde selon le classement du projet collaboratif RePEc (*Research Papers in Economics*).



# ÉDITORIAL

Par **Luc Behaghel** et **Julien Grenet**

Au terme de ses trois premières années d'existence, la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale a largement atteint les objectifs qu'elle s'était fixés à sa création :

- Soutenir la recherche en économie de l'éducation, particulièrement en direction des mastériens et doctorants ;
- Diffuser les résultats des travaux auprès des décideurs et du grand public ;
- Développer un lieu de réflexion et d'échanges entre les chercheurs et les partenaires publics et privés intéressés par l'éducation.

Au cours des trois années écoulées, le soutien apporté par la chaire à la recherche en éducation s'est matérialisé par l'attribution de bourses de quatrième année de thèse sur les sujets qui permettent d'enrichir notre compréhension des effets des actions et politiques éducatives. Ces bourses ont permis à cinq doctorantes et doctorants de PSE de finaliser leurs travaux de thèse dans les meilleures conditions possibles, et ainsi de bénéficier d'excellentes perspectives d'insertion sur le marché international des postes de recherche universitaire en économie.

Le soutien de la chaire s'est également concrétisé par le financement d'une dizaine de projets de recherche, portant sur un éventail très large de politiques éducatives : effets de long terme de l'internat d'excellence de Sourdun, effets des modes de garde des enfants avant trois ans, impact des quartiers prioritaires de la politique de la ville sur la mixité scolaire, réussite des filles dans les classes préparatoires scientifiques, conséquences de la fusion des ENS sur les inégalités de genre dans le choix de filières scientifiques, impact des frais de scolarité dans les écoles de commerce, effets de long terme des programmes de réussite éducatives, classes sans notes au collège, ou encore influence des pairs sur l'investissement scolaire des élèves. Ces travaux apporteront des résultats précieux sur l'efficacité des leviers mobilisables pour renforcer l'équité de notre système éducatif et ainsi favoriser la réussite du plus grand nombre.

Depuis sa création, une réalisation majeure de la chaire a été d'investir dans les données pour mieux comprendre les effets de long terme des politiques éducatives. Pour relever ce défi, les chercheurs de PSE ont noué avec la DEPP un partenariat visant à apparier, pour la première fois en France, les données éducatives avec des données très riches sur l'emploi et les niveaux de rémunération de l'ensemble des salariés du public et du privé. Ce travail de longue haleine a été mené à bien dans le cadre de plusieurs projets pilotes, ouvrant la voie à des recherches novatrices qui permettront de mieux comprendre les effets des politiques éducatives sur la mobilité sociale tout au long de la vie.

Des remerciements chaleureux vont à **Fabienne Rosenwald** pour le soutien constant qu'elle a apporté à la chaire depuis sa création. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions à la Cour des comptes et souhaitons la bienvenue à **Magda Tomasini**, qui lui a succédé à la direction de la DEPP au mois de juillet.

Enfin, une priorité majeure de la chaire a été de contribuer au débat public sur les politiques éducatives, en diffusant le plus largement possible les travaux de ses membres et en croisant les points de vue de la recherche et des acteurs de l'éducation. La conférence internationale « Choix scolaires et transitions dans



**Luc Behaghel**

Directeur de recherche à l'INRAE, professeur à Paris School of Economics et membre du J-PAL et de l'Institut des politiques publiques (IPP), il co-pilote les activités de la chaire depuis novembre 2020. Il a mené de nombreuses recherches expérimentales en éducation et fait partie des quelques chercheurs qui ont introduit l'expérimentation randomisée en France. Plusieurs de ses contributions ont fait évoluer les méthodes elles-mêmes.



**Julien Grenet**

Directeur de recherche au CNRS, professeur à Paris School of Economics et directeur adjoint de l'IPP,



l'enseignement secondaire et supérieur » organisée en octobre 2023 a ainsi été l'occasion de dresser un panorama éclairant des recherches récentes sur l'orientation dans le secondaire et dans le supérieur. La table ronde qui a clôturé cet évènement a permis de revenir sur les enjeux et des défis spécifiques de l'orientation scolaire en France, en bénéficiant du regard des experts parmi les plus éminents dans ce domaine.

Forte de son succès, la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale a été reconduite pour une période de trois ans. Ce nouveau chapitre s'ouvre avec l'arrivée de **Nina Guyon**, maîtresse de conférences à l'École normale supérieure - PSL et professeure associée à Paris School of Economics, qui prendra la succession de **Luc Behaghel** comme co-porteuse de la chaire avec **Julien Grenet**. Nous lui souhaitons la bienvenue et remercions chaleureusement la DEPP et la Fondation Ardian pour leur confiance renouvelée !

il co-pilote les activités de la chaire avec **Luc Behaghel**. Spécialiste de l'économie de l'éducation, ses travaux portent notamment sur les inégalités éducatives, les politiques de choix scolaire et les algorithmes d'affectation des élèves et des étudiants aux établissements d'enseignement.

#### CONTACTS

##### Direction de la chaire

Luc Behaghel : [luc.behaghel@psemail.eu](mailto:luc.behaghel@psemail.eu)

Julien Grenet : [julien.grenet@psemail.eu](mailto:julien.grenet@psemail.eu)

##### Partenariats et valorisation

[partenariat@psemail.eu](mailto:partenariat@psemail.eu)

##### Communication, relations presse et évènements

[communication@psemail.eu](mailto:communication@psemail.eu)

#### ADRESSES DES INSTITUTIONS PARTENAIRES

##### Fondation Ardian

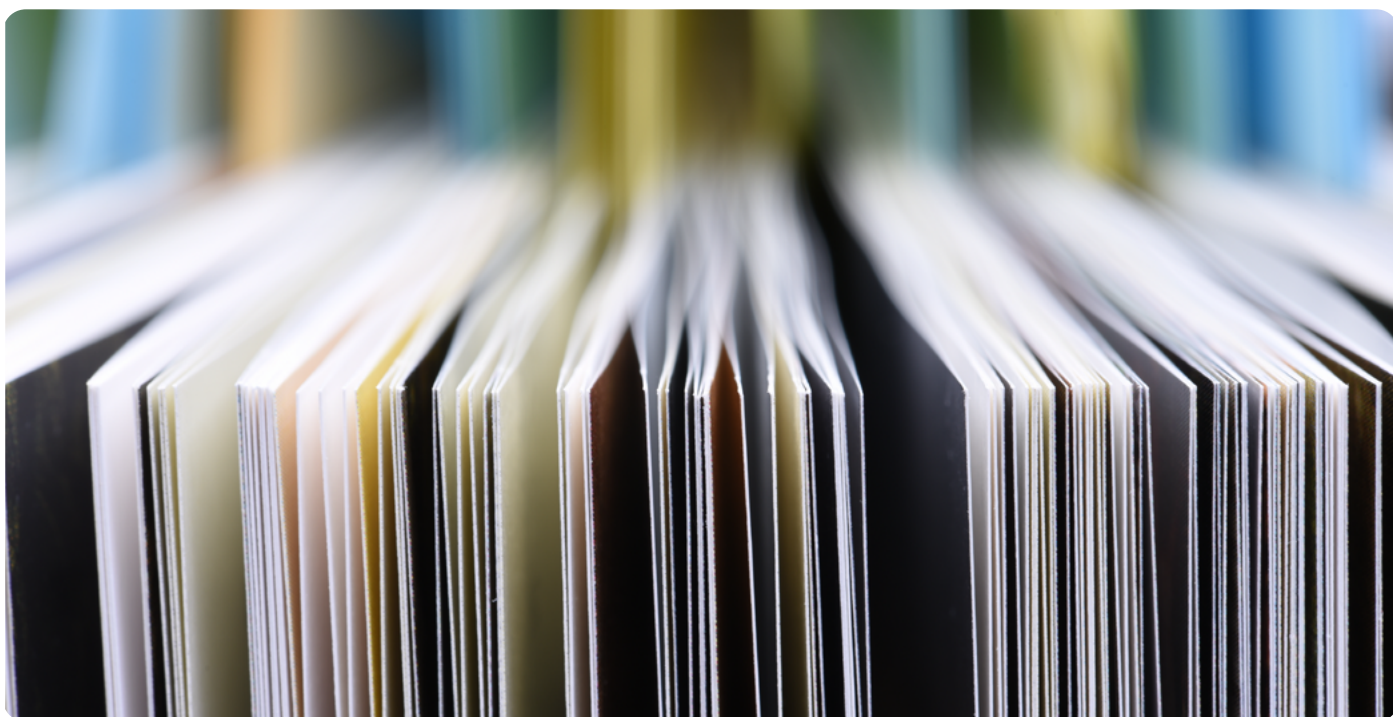
20 place Vendôme 75001 Paris

##### DEPP – ministère de l'Éducation nationale

61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

##### Paris School of Economics

48 boulevard Jourdan 75014 Paris



# CHAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET MOBILITÉ SOCIALE

La Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale est née en novembre 2020 d'un partenariat entre la Fondation Ardian – sous l'égide de la Fondation de France –, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et Paris School of Economics. Elle vise à promouvoir la recherche de haut niveau et la diffusion des connaissances sur les politiques éducatives et la mobilité sociale.

Portée initialement par **Luc Behaghel** et **Julien Grenet**, et dorénavant par **Nina Guyon** et ce dernier, elle s'appuie sur un groupe d'une trentaine de chercheurs, doctorants et postdoctorants de PSE qui travaillent sur les politiques éducatives, en France en particulier, mais aussi sur d'autres travaux d'étudiants de master.

## L'accès à l'éducation au cœur des travaux soutenus par la chaire

Les travaux de la chaire portent sur l'éducation et les politiques éducatives, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, avec pour ambition de mettre en lumière les mécanismes de l'accès inégal à l'éducation et d'identifier les leviers les plus efficaces pour corriger ces inégalités.

Les thématiques couvertes incluent, entre autres, l'investissement dans la petite enfance, les procédures d'affectation des élèves, la mixité sociale à l'école, la gestion des enseignants, les méthodes pédagogiques, la mobilité sociale et la démocratisation de l'accès à l'éducation, les inégalités filles-garçons, ainsi que les politiques de remédiation et de discrimination positive.

## Un espace privilégié entre recherche et action

La chaire s'est donné pour priorité de soutenir la production scientifique des jeunes chercheurs et doctorants, à travers le financement de projets de recherche et de bourses de quatrième année de thèse.

La seconde priorité de la chaire est l'investissement dans les données, en lien étroit avec la DEPP. Une convention-cadre entre PSE et la DEPP permet aux mastériens, doctorants et chercheurs de PSE de travailler sur les bases de données administratives et les enquêtes très riches qui y sont conservées.

Enfin, la chaire se veut un lieu de réflexion, d'échange et de transfert entre chercheurs et partenaires publics et privés intéressés par l'éducation, à travers l'organisation de conférences et de tables rondes consacrées aux politiques éducatives.



# COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage se réunit trois à quatre fois par an pour définir les orientations stratégiques de la chaire, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre et leur déclinaison en termes de recrutements ou de thématiques de recherche. Il arrête le budget prévisionnel et acte sa réalisation. Il est composé des responsables de la chaire et de représentants de la DEPP, de la Fondation Ardian et de PSE.

## Membres du comité de pilotage



**CAROLE BARNAY**  
Fondation Ardian



**LUC BEHAGHEL**  
Paris School of Economics



**AXELLE CHARPENTIER**  
DEPP



**ANA ĆORIĆ**  
Fondation Ardian



**XAVIER DUPONT**  
Fondation Ardian



**JULIEN GRENET**  
Paris School of Economics



**NINA GUYON**  
Paris School of Economics



**JEAN-OLIVIER HAIRAULT**  
Paris School of Economics



**ALEXIS LERMITE**  
DEPP



**RAPHAËLLE MUHLMANN-EYTAN**  
Fondation Ardian



**THIERRY ROCHER**  
DEPP



**FABIENNE ROSENWALD**  
DEPP (jusqu'en août 2023)



Credits photo: Raphaël de Bengy

**MAGDA TOMASINI**  
DEPP (depuis septembre 2023)



# MEMBRES

La chaire s'appuie sur un groupe d'une trentaine de chercheurs, postdoctorants et doctorants de PSE qui travaillent sur les politiques éducatives en France et à l'étranger.

## Chercheurs de PSE participant aux activités de la chaire

Une dizaine d'enseignants-chercheurs de PSE contribuent aux travaux de la chaire à travers la publication de travaux de recherche de premier plan, l'enseignement, l'encadrement de doctorants, l'animation de conférences et une participation active au débat public sur les questions éducatives.



**LUC BEHAGHEL** (PSE, INRAE)  
Économie du travail et économie de l'éducation



**THOMAS BREDÀ** (PSE, CNRS)  
Économie du travail et économie de l'éducation



**GABRIELLE FACK**  
(PSE, Université Paris Dauphine-PSL)  
Économie publique, économie urbaine et économie de l'éducation



**MANON GARROUSTE**  
(PSE, Université de Lille)  
Économie de l'éducation et économie urbaine



**JÉRÉMIE GIGNOUX** (PSE, INRAE)  
Économie du développement et économie de l'éducation



**JULIEN GRENET** (PSE, CNRS)  
Économie de l'éducation, économie publique, *market design*



**MARC GURGAND** (PSE, CNRS)  
Économie du travail et économie de l'éducation



**ÉLISE HUILLERY**  
(Université Paris Dauphine-PSL)  
Économie du développement et économie de l'éducation



**FANNY LANDAUD**  
(CY Cergy Paris Université)  
Économie de l'éducation, économie du travail, économie de la famille, économie de la santé



**KAREN MACOURS** (PSE, INRAE)  
Économie du développement et économie de l'éducation



**NINA GUYON** (PSE, ENS - PSL)  
Économie de l'éducation et économie urbaine



**ÉRIC MAURIN** (PSE, EHESS)  
Économie du travail et économie de l'éducation



**OLIVIER TERCIEUX** (PSE, CNRS)  
Théorie des jeux, *market design* et économie de l'éducation



**LIAM WREN-LEWIS** (PSE, INRAE)  
Économie du développement et économie de l'éducation

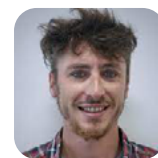
## Doctorants et postdoctorants associés à la chaire

De nombreux doctorants et postdoctorants de PSE travaillent sur les sujets qui visent à enrichir notre compréhension des effets des actions et politiques éducatives. Le soutien offert par la chaire, à travers le financement de bourses de quatrième année de thèse, la diffusion d'appels à projets de recherche et la valorisation de leurs recherches, leur permet de finaliser dans les meilleures conditions des travaux de haute qualité et, ainsi, consolider leur employabilité sur le marché international des postes de recherche universitaire en économie.



**NAGUI BECHICHI** (PSE, EHESS)  
« L'influence des plateformes de pré-inscription sur les différences d'orientation et de réussite dans l'enseignement supérieur français »  
Directeur : Julien Grenet

**ARTHUR HEIM** (PSE, EHESS)  
« Politiques de la petite enfance et développement du capital humain »  
Directeur : Marc Gurgand



**CÉCILE BONNEAU** (PSE, ENS - PSL)  
« Inégalités d'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur »  
Directeurs : Gabrielle Fack et Julien Grenet

**VIVIEN LIU** (PSE, ENS - PSL)  
« Politiques d'établissements et inégalités d'orientation »  
Directeur : Marc Gurgand



**PAULINE CHAROUSSET** (PSE)  
Postdoctorante

**FLORENTINE OLIVEIRA** (PSE, EHESS)  
"Sibling inequalities in education"  
Directeur : Éric Maurin



**PAUL CORBEL** (PSE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
« Éloignement et décisions de scolarité »  
Directeurs : Marc Gurgand et Manon Garrouste

**YOUSSEF SOUIDI** (PSE, EHESS)  
« Politiques d'affectation des élèves et mixité sociale au collège »  
Directeurs : Julien Grenet et Élise Huillery



**OSCAR DIAZ** (PSE, EHESS)  
"Determinants and consequences of learning poverty and inequality"  
Directrice : Karen Macours

**DEISLAVA TARTOVA**  
(PSE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
"Socio-economic disparities in education and policies to tackle them"  
Directeur : Luc Behaghel



**LÉA DOUSSET** (PSE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
"The effects of peers on educational paths"  
Directeur : Julien Grenet

**GEORGIA THEBAULT** (PSE, EHESS)  
"Spatial and institutional inequalities in access to higher education in France"  
Directeur : Julien Grenet



**GUSTAVE KENEDI** (PSE, CNRS)  
« Mobilité sociale intergénérationnelle : mesure, mécanismes, et politique publique »  
(thèse soutenue le 7 décembre 2022)  
Directeur : Pierre-Philippe Combes

**NATHAN VILTARD** (PSE, EHESS)  
"Peer effects and well-being at school"  
Directeur : Éric Maurin



# SUPTRACKER, DATA-VISUALISATION AU SERVICE DE L'ORIENTATION

✧ [SupTracker](#) est un outil gratuit et transparent de visualisation des données de Parcoursup. Il a été développé par **Nagui Bechichi**, doctorant associé à la chaire. Il s'appuie sur les très nombreuses et précieuses données de la plateforme Parcoursup, disponibles en *open data*.

## Pour quelles raisons avez-vous développé cette application ?

Depuis l'introduction de Parcoursup en 2018, des efforts considérables ont été réalisés pour améliorer cette plateforme et augmenter le nombre d'informations disponibles sur les 21 000 formations du supérieur qui y sont proposées.

Pourtant, la plateforme Parcoursup est encore aujourd'hui perçue comme stressante par 83 % de ses usagers<sup>1</sup>. Ce n'est plus la quantité d'information, mais la qualité de cette information, c'est-à-dire sa clarté et son intelligibilité, qui constitue un des grands défis à relever.

Avec SupTracker, nous proposons une application gratuite de data visualisation, que nous avons développée pour rendre accessible et utile au plus grand nombre l'ensemble très riche de données open data sur Parcoursup.



## Qui peut utiliser SupTracker ? Et pour quoi faire ?

Pour la communauté éducative et scientifique, SupTracker permet de consulter, produire et exporter de manière simple et intuitive des statistiques sur mesure. L'outil permet de rechercher de façon simple une ou plusieurs formation(s) parmi les 21 000 qui sont référencées sur Parcoursup et d'afficher des statistiques publiques issues de sept sources *open data* différentes. Les pages affichent par défaut des visualisations simples et accessibles à tous types d'utilisateurs, et peuvent ensuite présenter des informations plus complexes à la demande.

Pour les lycéens, parents d'élèves, enseignants, conseillers d'orientation, SupTracker permet d'évaluer la cohérence du projet d'orientation des étudiants. L'outil donne en effet de nombreuses informations sur le profil des candidats et le degré de sélectivité de chaque formation. En particulier, il permet de se faire une première idée objective des chances de succès d'un lycéen ou d'une lycéenne qui envisage de candidater à telle ou telle formation.

## Comment ce projet personnel est-il né ?

Doctorant en économie de l'éducation à Paris School of Economics, sous la direction de **Julien Grenet**, je travaille depuis plusieurs années sur les questions d'orientation post-bac en France, et notamment sur l'influence des plateformes centralisées d'admission (Parcoursup, APB) sur l'admission et le parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur en France.

Ce projet est né au début de l'été 2022, dans le cadre d'un stage qu'**Antoine Prévotat**, étudiant à l'ENS - PSL et co-fondateur du projet, a effectué au sein du département des études (D2E) de l'Insee. L'accessibilité des données *open data* était particulièrement utile pour réaliser rapidement un petit projet statistique. À la suite de ce stage, nous avons décidé de poursuivre le projet sur notre temps libre, avec pour objectif de le diffuser gratuitement.

En tant qu'économistes statisticiens, nous manipulons au quotidien toutes ces données et mesurons le contraste entre cette masse d'informations disponibles et le sentiment fréquent chez les étudiants et leurs parents d'être perdus face au manque d'information ou, à l'inverse, l'excès d'information !

Ce projet est une tentative de combler ce fossé !

<sup>1</sup>Rapport d'information n° 793, Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, Sénat.

# SOUTENIR LES JEUNES CHERCHEURS

La chaire s'est donné pour priorité de soutenir la production scientifique des jeunes chercheurs et doctorants. Dans cette perspective, elle finance des quatrième année de thèse, sur les sujets permettant d'enrichir notre compréhension des effets des actions et politiques éducatives. En mai 2022, deux doctorantes de PSE ont été sélectionnées pour bénéficier du soutien financier de la chaire en 2023-2024.

**Cécile Bonneau** (PSE, École normale supérieure - PSL, Institut des politiques publiques et *World Inequality Lab*)

Co-directeurs de thèse : **Gabrielle Fack** et **Julien Grenet**

Intitulée « Inégalités d'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur », la thèse de **Cécile Bonneau** examine les multiples facettes des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Elle commence par mesurer ces inégalités en fonction du revenu des parents en France, révélant une similitude surprenante avec les niveaux d'inégalités observés aux États-Unis. Elle s'intéresse ensuite aux inégalités de genre dans les classes préparatoires scientifiques, en analysant les effets de cet environnement ultra-compétitif sur les performances relatives des filles et des garçons qui sont inscrits dans ces filières. Enfin, sa thèse évalue l'impact des frais d'inscription aux concours des écoles d'ingénieurs sur le nombre de concours que passent les candidats. Les travaux de cette thèse mobilisent principalement les données administratives du Service de Concours Écoles d'Ingénieurs (SCEI) et les données des services statistiques des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (DEPP et Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)).



**Léa Dousset** (PSE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Directeur de thèse : **Julien Grenet**

Léa travaille sur les causes et les conséquences des inégalités dans l'enseignement secondaire et supérieur, avec un intérêt particulier pour la sous-représentation des femmes dans les filières scientifiques. Son premier projet, mené en collaboration avec **Cécile Bonneau**, porte sur les inégalités de genre dans les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et les grandes écoles d'ingénieurs. Son second projet, avec **Georgia Thebault**, s'intéresse à l'impact de la fusion des écoles normales d'Ulm et de Sèvres en 1986 sur la part de femmes admises dans les filières scientifiques de l'ENS - PSL, et ses conséquences à long terme sur le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur en France. Son troisième projet étudie le rôle du rang relatif des élèves, c'est-à-dire leur position dans la classe par rapport à leurs camarades, sur les choix d'orientation au lycée.





# FINANCER DES RECHERCHES INNOVANTES

Chaque année, la chaire lance des appels à projets de recherche. Initié en décembre 2022, le troisième appel à projets de la chaire a permis de financer deux projets de recherche, portés à la fois par des chercheurs membres de la chaire et par des doctorants de PSE.

## Perception des pairs et temps de travail à la maison des élèves

**Fanny Landaud** (CNRS, CY Cergy Paris Université)

Plusieurs études ont montré que le temps que les élèves consacrent à leurs études influence significativement leurs résultats scolaires. Toutefois, les facteurs déterminant ce temps d'étude restent largement méconnus, alors même qu'une telle connaissance s'avérerait clé pour lutter contre le sous-investissement dans le travail personnel et l'échec scolaire. Ce projet vise à explorer cette problématique en étudiant la question suivante : les perceptions qu'ont les élèves du temps que leurs camarades consacrent à leurs études impactent-elles leur propre effort scolaire ?



Pour étudier cette question, **Fanny Landaud** a mené une expérimentation par assignation aléatoire dans environ 180 classes de collège en Norvège pendant deux années scolaires (2020-2021 et 2022-2023). Dans la moitié des classes, une fraction des élèves a reçu des informations sur le temps effectivement passé à leurs devoirs par leurs camarades. Ensuite, pour tous les élèves, une enquête a été menée pour recueillir des informations sur le temps qu'ils envisagent de consacrer à leurs études au cours des prochains mois, leur volonté de participer à un programme d'encouragement aux devoirs, le temps passé aux devoirs pendant les semaines suivant l'intervention, et leurs croyances quant au temps que leurs camarades y consacrent.

L'analyse de cette expérimentation apporte deux résultats principaux : (i) les élèves sous-estiment largement le temps que leurs camarades passent à étudier ; (ii) corriger cette sous-estimation permet d'accroître leur propre investissement scolaire. Il semblerait en effet que l'intervention ait eu pour effet d'amener les élèves à réévaluer le rôle du travail par rapport aux capacités innées dans la réussite scolaire. L'appariement des données de cette expérimentation avec de riches données administratives permettra, à terme, d'évaluer les effets de ce type d'intervention sur la réussite scolaire des élèves.

## « Classes sans notes » au collège : quels effets sur la réussite des élèves ?

**Florentine Oliveira** (PSE, EHESS), **Nathan Viltard** (PSE, EHESS), **Élise Huillery** (Université Paris Dauphine-PSL) et **Yann Algan** (HEC)

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux collèges en France ont abandonné les notes chiffrées et adopté l'évaluation par compétences. Ce changement vise à favoriser la confiance en soi et le bien-être des élèves durant leur scolarité. Plusieurs travaux, principalement en sociologie et en psychologie, ont en effet appuyé les bienfaits de ce type d'évaluation, qui permettrait à terme de mieux accompagner l'apprentissage scolaire, réduire les effets de rang au sein de la classe, et d'augmenter les compétences cognitives et conatives des élèves.

Pourtant, ce mode d'évaluation fait débat en France, non seulement pour une partie du corps professoral qui pointe des effets potentiellement délétères sur la motivation des élèves, mais aussi auprès de certains parents qui regrettent de ne plus pouvoir appréhender correctement le niveau scolaire de leurs enfants.

Ce projet vise à contribuer à la discussion autour de l'évaluation par compétences, en étudiant ses effets sur la réussite au diplôme du brevet et sur l'orientation des élèves après la classe de troisième. Une enquête sera organisée au cours de l'année 2024 afin d'explorer la chaîne de causalité de ces effets. Les chercheurs impliqués dans ce projet s'intéresseront en particulier à l'évolution de la motivation, de la confiance en soi et du bien-être des élèves scolarisés dans les collèges pratiquant les classes sans notes, ainsi que l'évolution des méthodes d'enseignement, du climat de classe ressenti et du bien-être des enseignants.



# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

## Focus sur la conférence « Choix scolaires et transitions dans l'enseignement secondaire et supérieur » (12-13 octobre 2023)

En 2023, la conférence annuelle de la chaire s'est tenue les 12 et 13 octobre. Intitulé "Educational choices and transitions in secondary and higher education", cet événement comprenait des présentations scientifiques réparties sur les deux jours, une *keynote lecture* de **Camille Terrier** (Queen Mary University de Londres) et une table ronde ouverte au public sur le thème « L'orientation scolaire à l'heure des algorithmes : comment mieux accompagner les jeunes dans leur parcours ? ».

## Colloque international de recherche sur l'orientation scolaire



**Christopher Campos**  
(Chicago University)

**Nina Guyon**  
(PSE et ENS - PSL)



Ce colloque de deux jours visait à faire le point sur les recherches récentes autour des questions liées à l'orientation dans le secondaire et dans le supérieur. L'appel à contributions a été très fructueux, avec plus de soixante soumissions parmi lesquelles le comité scientifique du colloque a sélectionné les quatorze articles de recherche les plus convaincants et pertinents. Le colloque a ainsi rassemblé des chercheurs et chercheuses spécialistes de l'orientation, venus des meilleures institutions américaines et européennes (Yale, Chicago, London School of Economics, etc.), avec une concentration notable des chercheurs parmi les plus reconnus internationalement sur le sujet, tels qu'**Edwin Leuven** (Université d'Oslo) et **Bas Van der Klaauw** (Université d'Amsterdam).

Les thèmes abordés pendant le colloque couvraient tant les facteurs personnels qu'institutionnels et concernaient non seulement les choix d'orientation à l'entrée au lycée, mais également à l'entrée dans l'enseignement. Ont été abordées des dimensions aussi centrales que le rôle des préférences parentales, la confiance en soi des élèves,



l'influence exercée par les pairs, les contraintes géographique liées à la répartition de l'offre de formation sur le territoire, les contraintes financières liées au coût des études et aux frais d'inscription aux concours, les inégalités selon le genre et l'origine sociale, ou encore l'équité dans les procédures d'admission et l'impact des politiques de discrimination positive.

La présence de chercheurs venus du monde entier a représenté une opportunité unique de confronter le cas français à de nombreux autres contextes nationaux : États-Unis (politiques de choix scolaire à Los Angeles), pays d'Amérique latine (Argentine, Chili, Mexique) et européens (Danemark, Espagne, Pays-Bas). Cette diversité de perspective a permis de prendre du recul et de tirer des enseignements fructueux sur les politiques

d'orientation scolaire les plus prometteuses pour le système français. Un bon exemple est celui du cas chilien dont le système scolaire présente de nombreuses similitudes avec le nôtre, en particulier s'agissant des modalités d'accès au supérieur, qui transitent par l'intermédiaire d'une plateforme centralisée semblable à Parcoursup. L'une des études présentées s'intéressait ainsi à une politique de quotas qui a été mise en place au Chili pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des élèves issus des lycées les plus défavorisés du pays. Les résultats montrent que cette politique a échoué en raison des stratégies scolaires adoptées par certaines familles aisées, qui ont choisi de scolariser leurs enfants dans des lycées défavorisés pour bénéficier de l'avantage procuré par les quotas. Cette étude met ainsi en évidence les limites rencontrées par les politiques de discrimination positive fondées sur un critère géographique pour réellement diversifier le profil social des formations d'enseignement supérieur, à l'image des Conventions éducation prioritaire (CEP) qui ont été mises en place par Sciences Po. À l'inverse, une autre étude, également menée au Chili, a mis en évidence les effets très encourageants de politiques d'accompagnement personnalisé des lycéens en terminale professionnelle pour accroître les taux d'accès à l'enseignement supérieur. Cette étude montre en particulier que proposer des dispositifs de mentorat aux lycéens a des effets beaucoup plus importants sur leurs choix d'orientation que de les exposer à une simple campagne d'information. Là encore, de tels résultats sont particulièrement pertinents pour la réflexion sur le cas français.



**Georgia Thebault**  
(Université Paris Dauphine-PSL)



**Caterina Calsamiglia**  
(ICREA-IPEG)

Une autre question clé abordée pendant le colloque est l'influence exercée par le collège fréquenté sur l'orientation scolaire ultérieure des élèves. Deux études menées sur données danoises ont mis en évidence l'importance que les parents portent à cette question, en montrant notamment que les parents peuvent être

nombreux à choisir de manipuler leur adresse afin de scolariser leur enfant dans un collège qu'ils perçoivent comme plus performant.. Pour autant, une équipe de chercheurs de l'université d'Amsterdam a montré qu'aux Pays-Bas, le fait d'obtenir le collège que les parents ont classé en premier vœu n'a pas d'impact significatif sur le devenir scolaire de leurs enfants, non seulement au lycée mais également dans l'enseignement supérieur. Les auteurs recommandent donc de réduire le poids accordé aux préférences des parents dans les procédures d'affectation au collège, tout en renforçant la prise en compte de critères visant à favoriser une plus grande mixité sociale au sein des établissements scolaires néerlandais. Des résultats qui, de nouveau, résonnent fortement avec les réflexions en cours sur le cas français.



## Keynote lecture de Camille Terrier

La *keynote lecture* de **Camille Terrier**, professeure d'économie à la Queen Mary University de Londres, était consacrée à la présentation des résultats de son étude intitulée "Confidence and college applications: evidence from a randomized intervention", réalisée en collaboration avec **Rustamdjan Hakimov** et **Renke Schmacker** (Université de Lausanne).



Aux États-Unis comme en France, l'accès à l'enseignement supérieur est fortement influencé par l'origine sociale et le genre des étudiants. L'étude met en évidence une cause majeure de ces différences : le manque de confiance en soi des élèves. Pour mesurer ce niveau de confiance, les auteurs ont administré un questionnaire auprès d'environ 2 000 lycéens français inscrits sur Parcoursup, en leur demandant de se situer par rapport au dossier scolaire des autres candidats inscrits sur la plateforme (tel que mesuré par leur moyenne générale en terminale). L'analyse des réponses des lycéens révèle que les filles et les élèves d'origine sociale défavorisée ont tendance à fortement sous-évaluer leur niveau scolaire réel par rapport à celui des autres candidats. Dans un second temps, les auteurs montrent que ce manque de confiance peut être en grande partie corrigé en révélant aux élèves leur position réelle dans la distribution des notes de terminale : parmi les élèves qui ont obtenu une mention Très Bien au bac, cette information permet de combler 95 % de l'écart initial dans les chances d'admission en classe préparatoire aux grandes écoles entre élèves d'origine sociale favorisée et défavorisée, et 72 % de l'écart entre filles et garçons. Ce type de dispositif, peu coûteux à mettre en place, pourrait être aisément généralisé pour lutter contre les inégalités d'orientation selon le genre et l'origine sociale.

## Table ronde « L'orientation scolaire à l'heure des algorithmes : comment mieux accompagner les jeunes dans leur parcours ? » ✨



De gauche à droite : **Julien Grenet**, **Séverin Graveleau**, **Anthony Mann**, **Frédérique Alexandre-Bailly**, **Magda Tomasini** et **Catherine Moisan**

En France, l'orientation scolaire a mauvaise presse. Elle reste vécue par beaucoup de jeunes et leurs familles comme un ensemble de procédures complexes qui, en privilégiant une logique de gestion des flux, aboutit à restreindre le champ des possibles. Dans un contexte marqué par la généralisation des algorithmes et des procédures automatisées d'affectation des élèves au lycée et dans l'enseignement supérieur, et face aux incertitudes créées par la réforme du baccalauréat, l'orientation scolaire cristallise plus que jamais les inquiétudes et exige des réformes profondes.

La question de l'orientation est cependant bien plus large que celle des algorithmes. Qui sont les principaux acteurs de l'orientation en France et quel est leur rôle ? De quelles ressources disposent les collégiens et les lycéens pour choisir leurs études et leur futur métier ? Comment la France se compare-t-elle à ses voisins européens dans ce domaine ? Dans quelle mesure les dispositifs mis en œuvre pour lutter contre les déterminismes sociaux, territoriaux et de genre dans les choix d'orientation atteignent-ils leurs objectifs ? Quelles pistes de réformes pourraient être explorées ?

Telles sont quelques-unes des questions qui ont été abordées dans le cadre de cette table ronde animée par **Séverin Graveleau**, journaliste au service Campus du *Monde*, qui a réuni **Frédérique Alexandre-Bailly**, directrice générale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), **Anthony Mann**, analyste des politiques éducatives à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), **Magda Tomasini**, directrice de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, et **Catherine Moisan**, membre du Comité éthique et scientifique de Parcoursup.

“

Je plaide pour que l'éducation à l'orientation devienne un savoir fondamental.

**Frédérique Alexandre-Bailly**

”

**Frédérique Alexandre-Bailly** a commencé par dresser un panorama général des acteurs de l'orientation, des récentes évolutions législatives et réglementaires et des grands « moments » auxquels les élèves et leurs familles sont confrontés dans leurs choix d'orientation. Elle est ensuite revenue sur les raisons de l'anxiété que suscite en France l'orientation scolaire, en l'expliquant notamment par le fait que ces choix importants se font finalement au dernier moment et qu'il serait possible d'inverser cette situation. Tout d'abord, par une sensibilisation à l'orientation et par une capacité à exprimer, formaliser et mémoriser pour un élève ce qui lui plaît et ce qui ne lui plaît pas. Ensuite, par une plus grande liberté et possibilité de personnalisation dans la découverte des métiers et des stages, et davantage d'accompagnement, de manière à ce que ces stages nourrissent réellement le cheminement de l'élève dans sa réflexion. Enfin, par la perspective d'utiliser la plateforme Parcoursup en version « bac à sable » pour permettre aux élèves de se familiariser avec l'outil et de dédramatiser son usage lors de la formulation des vœux.

“

L'enjeu est de réussir à créer des liens et communiquer entre deux mondes très différents : l'enseignement supérieur et les collèges-lycées.

**Catherine Moisan**

”

**Catherine Moisan** a tout d'abord rappelé la très grande ampleur et la diversité de l'offre de formation en France, puisque près de 23 000 formations sont aujourd'hui présentes sur Parcoursup. Elle a rappelé le rôle essentiel joué par cette plateforme qui parvient à traiter 12 millions de vœux par an et à les faire coïncider avec ces 23 000 formations. **Catherine Moisan** a ensuite expliqué la distinction importante entre l'algorithme de Parcoursup, simple et transparent, qui permet d'organiser cette rencontre entre une offre et une demande, et les critères de sélection des formations qui, pour une partie d'entre elles, restent encore relativement opaques. À l'inverse, certaines formations très demandées, telles que les licences sportives (STAPS), sont très transparentes sur leurs critères de classement. **Catherine Moisan** a conclu son intervention en insistant sur les inégalités sociales qui pèsent sur l'orientation et en mettant en avant les questions centrales de la mobilité et de l'autocensure chez les élèves issus de familles défavorisées.

“

Il y a un effet offre de formation, notamment dans l'accessibilité géographique, dans les choix d'orientation.

**Magda Tomasini**

”

**Magda Tomasini** a présenté les résultats d'une note d'information récemment publiée par la DEPP sur les vœux d'orientation des familles après la classe de troisième et sur les décisions prononcées par les conseils de classe. Cette note révèle une tendance nette et durable dans le souhait des familles d'une orientation en seconde générale et technologique, à l'exception des familles d'agriculteurs. Un second élément marquant est que les lycées professionnels et les CAP sont beaucoup plus demandés – et obtenus – dans le rural éloigné et dans les bourgs, ce qui manifeste le rôle joué par l'offre de formation dans la possibilité d'aller ou non dans un lycée général et technologique. Un troisième élément relevé par la note est l'écart important entre filles et garçons, non seulement dans le choix des spécialités scientifiques en première, mais également dans la continuité de cette préférence lorsqu'il faut se restreindre à deux choix de spécialité en terminale.

“

L'orientation pourrait débiter dès l'école primaire.

**Anthony Mann**

”

**Anthony Mann** a présenté les éléments de l'enquête PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves) en lien avec la question de l'orientation. Il a tout d'abord souligné à quel point l'orientation est caractérisée par le doute et l'hésitation : en France, 25 % des enfants répondent qu'ils n'ont aucune idée de l'emploi qu'ils pensent avoir à 30 ans. **Anthony Mann** est ensuite revenu sur le poids du genre et de l'origine sociale des élèves dans leurs choix d'orientation, à capacités scolaires égales. Selon lui, l'orientation devrait commencer dès l'école primaire, non pas dans l'objectif de décider très tôt de son futur emploi, mais pour sensibiliser les élèves à l'idée que ce que l'on fait en classe a une importance déterminante pour la vie professionnelle future.





Les chercheurs de la chaire sont investis dans les travaux de politique économique et dans la communication de leurs recherches en direction d'un public large, à travers la publication de notes de l'Institut des politiques publiques, d'ouvrages de synthèse, de participation à des événements grand public et par leurs interventions dans la presse écrite et audiovisuelle.

### Note de l'Institut des politiques publiques (IPP)

Certaines des notes de l'Institut des politiques publiques (IPP) sont issues des travaux réalisés dans le cadre des activités de la chaire. Cette année, cinq notes ont été publiées.

#### La réforme d'Affelnet-lycée à Paris : une mixité sociale et scolaire en forte progression dans les lycées publics ✨

Auteurs : **Pauline Charousset** (PSE) et **Julien Grenet** (PSE, CNRS)

Note IPP n°88, février 2023

À l'heure où l'on s'interroge sur les leviers qui pourraient être mobilisés pour faire progresser la mixité sociale et scolaire au collège et au lycée, la réforme de la procédure Affelnet-lycée à Paris offre un exemple concret de mise en œuvre de cet objectif à grande échelle. À la rentrée 2021, cette procédure automatisée d'affectation des élèves aux lycées publics a été réformée en profondeur pour tenter de rééquilibrer la composition sociale et le niveau scolaire moyen des élèves admis dans les lycées de la capitale. Pour atteindre cet objectif tout en garantissant aux élèves de pouvoir être affectés dans un établissement situé à une distance raisonnable de leur domicile, une nouvelle sectorisation des lycées a été mise en place et le barème qui détermine les priorités des élèves a été modifié pour tenir compte de l'indice de position sociale (IPS) de leur collège d'origine. Les analyses proposées dans cette note montrent qu'en l'espace de seulement deux ans, la réforme d'Affelnet a permis de faire reculer de 30 à 40 % la ségrégation sociale et scolaire entre les lycées généraux et technologiques publics de la capitale. Ces évolutions se heurtent cependant à plusieurs obstacles structurels qui freinent les progrès de la mixité dans les lycées parisiens, à commencer par l'absence d'intégration à Affelnet des établissements privés sous contrat.

#### Peut-on concilier ouverture sociale et excellence scolaire ? Un premier bilan de l'intégration des lycées Henri-IV et Louis-le-Grand à la procédure Affelnet ✨

Auteurs : **Pauline Charousset** (PSE) et **Julien Grenet** (PSE, CNRS)

Note IPP n°89, février 2023

Au début de l'année 2022, l'académie de Paris a mis fin au régime d'exception qui permettait aux deux lycées publics les plus prestigieux de la capitale, Henri-IV et Louis-le-Grand, de recruter sur dossier leurs élèves de seconde sans passer par la plateforme d'affectation automatisée Affelnet. Pour apporter plus de transparence au processus d'admission dans ces lycées et accélérer leur ouverture sociale, une nouvelle procédure semi-automatisée a été mise en place pour les élèves parisiens de troisième qui souhaitent intégrer ces établissements à la rentrée suivante. Désormais, le traitement des dossiers de candidature s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme Affelnet et les candidats sont classés en fonction d'un barème calculé à partir de leurs résultats scolaires. Les places proposées dans chaque lycée sont ensuite attribuées selon un système de quotas : un taux minimum de boursiers est fixé pour chaque lycée et les places sont réparties en fonction de la composition sociale du collège d'origine (favorisée, intermédiaire ou défavorisée). L'analyse des données de gestion de l'académie de Paris montre que cette nouvelle procédure a permis de diversifier sensiblement le profil social et géographique des élèves qui ont intégré les lycées Henri-IV et Louis-le-Grand à la rentrée 2022, sans pour autant entraîner de diminution du niveau scolaire moyen des admis.

Une [mise à jour de ces résultats](#) a été effectuée par **Pauline Charousset** et **Julien Grenet** dans le cadre du dernier Comité de suivi de la réforme Affelnet. L'analyse des données montre que l'effort d'ouverture sociale des lycées Henri-IV et Louis-le-Grand a été maintenu à la rentrée 2023, dans des proportions comparables à la rentrée précédente.

# Le Monde

08 février 2023

Affelnet : à Paris, la réforme de la plate-forme d'affectation a augmenté la mixité sociale dans les lycées publics, dont Louis-Le-Grand et Henri-IV

## LE FIGARO étudiant

08 février 2023

Affelnet : le rectorat tire un bilan positif de la réforme

# Challenge<sup>s</sup>

09 février 2023

Affelnet : deux ans après, le « nivellement par le bas » n'a pas eu lieu dans les lycées

## Confiance en soi et choix d'orientation sur Parcoursup : Enseignements d'une intervention randomisée

Auteurs : **Camille Terrier** (Queen Mary University), **Rustamdjan Hakimov** (HEC Lausanne) et **Renke Schmacker** (HEC Lausanne)

Note IPP n°93, juillet 2023

Cette note met en lumière le rôle joué par la confiance en soi dans les choix d'orientation à l'entrée dans l'enseignement supérieur. En s'appuyant sur une enquête réalisée en 2021 auprès de plus de 2 000 élèves de terminale, les auteurs montrent que parmi les meilleurs élèves, les filles et les élèves d'origine sociale défavorisée ont nettement moins confiance en eux que les garçons et les élèves d'origine sociale favorisée. L'appariement des données de l'enquête avec les vœux que ces mêmes élèves ont formulés sur la plateforme Parcoursup révèle que le niveau de confiance en soi des élèves est fortement corrélé avec la sélectivité des formations auxquelles ils se portent candidats et la probabilité qu'ils postulent à une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Ce constat a amené les auteurs à concevoir une intervention simple dont l'objectif est de corriger le manque ou l'excès de confiance des élèves, en leur indiquant leur position réelle dans la distribution des notes. Les résultats de l'étude montrent que ce type d'intervention modifie substantiellement les choix d'orientation : parmi les élèves qui ont obtenu une mention Très bien au bac – qui sont ceux où les écarts de confiance en fonction du genre et de l'origine sociale sont les plus prononcés – l'intervention a permis de combler 95 % de l'écart initial dans les chances d'admission en CPGE entre élèves d'origine sociale favorisée et défavorisée, et 72 % de l'écart entre filles et garçons.

20 juillet 2023      Parcoursup : les filles et les élèves défavorisés s'autocensurent davantage

20 juillet 2023      Parcoursup : les filles et les élèves défavorisés auraient tendance à se dévaluer

**Options attractives et ségrégation entre classes : quels effets de la suppression des sections bilangues et européennes à la rentrée 2016 ?** ✨

Auteur : **Youssef Souidi** (CNRS, Université Paris Dauphine-PSL)

Note IPP n°94, septembre 2023

La mise en place de cours optionnels, tels que les sections bilangues ou européennes, a-t-elle des conséquences sur la ségrégation sociale qui prévaut entre les classes d'un même établissement scolaire ? La question se pose alors que l'implantation d'options dans certains collèges défavorisés constitue l'un des leviers mobilisés par le ministère de l'Éducation nationale pour rendre ces établissements plus attractifs auprès des familles socialement favorisées et ainsi renforcer la mixité sociale. Pour fournir des éléments de réponse, cette note évalue l'impact de la suppression des sections bilangues et des sections européennes à la rentrée 2016 sur le niveau de ségrégation entre les classes des collèges concernés par cette réforme. À la rentrée 2015, dans les collèges proposant une section bilangue ou européenne, les pratiques de constitution des classes aboutissaient à un niveau de ségrégation intra-établissement supérieur à celui constaté dans ceux qui n'en proposaient pas. La suppression de ces sections a permis de résorber cet écart. Cet effet moyen cache toutefois une grande hétérogénéité de situations, dans la mesure où c'est dans une minorité de collèges que ces options attractives contribuent fortement à la ségrégation entre classes. Les conclusions de l'étude suggèrent par ailleurs que la suppression des classes bilangues et européennes n'a pas entraîné de diminution significative de la proportion d'élèves socialement favorisés dans les établissements concernés.

12 septembre 2023      Mixité sociale au collège : les sections internationales sont-elles une bonne chose ?

12 septembre 2023      Mixité sociale à l'école : « Un établissement peut être mixte mais les élèves mal répartis dans les classes »



Auteurs : **Gustave Kenedi** (Sciences Po) et **Louis Sirugue** (PSE, EHESS)

Note IPP n°95, octobre 2023

Dans quelle mesure les revenus des individus sont-ils liés à ceux de leurs parents ? Dans un contexte d'accroissement des inégalités économiques, cette question revêt une importance capitale pour apprécier l'égalité des chances au sein d'une société. Cette note examine la mobilité intergénérationnelle de revenus en France, en s'intéressant aux enfants nés dans les années 1970. À la différence des travaux existants pour la France, les auteurs mesurent les revenus au niveau du ménage, permettant de rendre compte plus fidèlement du positionnement socio-économique que le revenu individuel. Ils trouvent que la France se caractérise par une forte persistance des revenus entre générations par rapport aux autres pays développés : seuls 9,7% des enfants issus des 20% des familles aux revenus les plus faibles se retrouvent parmi les 20% des ménages les plus aisés à l'âge adulte. Cette statistique place la France parmi les pays de l'OCDE où la mobilité intergénérationnelle est la plus faible (lorsque cette information existe), seulement devant les États-Unis et l'Italie. Cette immobilité sociale peut s'expliquer en partie par des disparités d'accès et d'obtention d'un diplôme du supérieur en fonction du revenu des parents. La mobilité intergénérationnelle en France présente d'importantes variations selon le département où les individus ont grandi : l'Île-de-France et les départements proches de la Suisse offrent davantage d'opportunités d'ascension économique, tandis que les Hauts-de-France et les départements de la côte méditerranéenne présentent plus de persistance.

**LE FIGARO**  
magazine

10 novembre 2023 L'éditorial du Figaro Magazine : « Éducation, la grande régression »

**Les Echos**

30 octobre 2023 L'ascenseur social fonctionne moins bien en France qu'ailleurs

Une étude de l'Institut des politiques publiques montre que la mobilité intergénérationnelle de revenus dans l'Hexagone est parmi les plus faibles des pays développés. Les racines de cet immobilisme se trouvent dans les fortes inégalités d'accès à l'enseignement supérieur.

Auteurs : **Pauline Charousset** (PSE), **Marion Monnet** (Université de Bourgogne) et **Youssef Souidi** (PSE, Université Paris Dauphine-PSL)

Note IPP n°97, novembre 2023

Cette note synthétise les principaux résultats d'une revue de littérature réalisée par les auteurs pour le Conseil d'évaluation de l'École. Elle commence par décrire les mécanismes qui favorisent la ségrégation sociale en milieu scolaire et les moyens mobilisables pour limiter son ampleur, notamment dans l'enseignement secondaire. Elle présente ensuite les principaux résultats des travaux en économie qui se sont intéressés aux effets de la mixité sociale en milieu scolaire sur des dimensions aussi diverses que la réussite scolaire, le développement des compétences socio-émotionnelles et l'insertion professionnelle des élèves, tout en soulignant les limites actuelles des connaissances scientifiques sur ce sujet.

**N<sup>o</sup>uvel Obs**

22 novembre 2023    La mixité scolaire, pour quoi faire ?

La ségrégation sociale au sein de notre système éducatif contredit brutalement la promesse républicaine d'émancipation par l'école. Ce phénomène est aujourd'hui largement documenté par la recherche. Il manquait toutefois une synthèse rigoureuse de cette abondante littérature scientifique.

Un rapport de l'Institut des politiques publiques vient heureusement répondre à ce besoin. Il permet de mieux saisir les causes de la ségrégation sociale, et les moyens d'y remédier. Plus encore, il offre à tous les défenseurs de la mixité scolaire les appuis nécessaires pour mener leur combat.

**3** franche-comté

2 décembre 2023    « La différence c'est une richesse » : l'école publique face aux défis de la mixité sociale et du manque de moyens

L'école publique est au centre de toutes les attentions, de toutes les pressions. Mais comment éviter une école à deux vitesses ? L'émission Enquêtes de Région présentée par Jérémy Chevreuil se penche sur cette question.

## Ouvrage / Économie de l'éducation

Depuis les années 1960, l'économie de l'éducation a fait beaucoup de progrès, en particulier dans ses méthodes. Ses résultats sont robustes et ils devraient inspirer, plus qu'ils ne le font souvent, les politiques publiques – surtout dans un pays comme la France, dont le système éducatif traverse une crise d'efficacité et de légitimité.

Comment réduire les inégalités sociales à l'école ? Comment favoriser la diffusion des meilleures approches pédagogiques ? Tout se joue-t-il vraiment avant 3 ans ? La taille des classes influence-t-elle la réussite des élèves ? Existe-t-il un « effet enseignant » ? Face à la carte scolaire, sommes-nous réduits à choisir entre être bons parents et bons citoyens ? Ces questions sont au cœur du débat public.



Depuis trois décennies, les éléments de réponse qu'apporte l'économie de l'éducation à ces questions se fondent sur un profond renouvellement de l'économie appliquée, visant à utiliser de façon crédible – et souvent créative – des données de plus en plus riches. L'objectif de cet ouvrage, coécrit par **Luc Behaghel**, **Julien Grenet** et **Marc Gurgand** et fondé sur un cours de Master 2 enseigné conjointement à Paris School of Economics, est de proposer une synthèse à jour qui donne envie d'approfondir sa réflexion personnelle.

## Évènement / Comité de suivi de la réforme Affelnet (8 février 2023)

Afin de répondre à une insatisfaction croissante des familles, mais aussi aux forts enjeux de mixité sociale et scolaire dans les lycées de la capitale, l'académie de Paris a mis en place depuis 2020-2021 une réforme ambitieuse de la procédure Affelnet d'affectation des élèves en classe de seconde. Présidé par **Julien Grenet** et en présence du recteur de Paris, **Christophe Kerrero**, le comité de suivi de cette réforme s'est réuni en Sorbonne le 8 février 2023 pour dresser un bilan de ses effets après deux ans. Les résultats de l'évaluation conduite par **Pauline Charousset** et **Julien Grenet** ont montré que la réforme d'Affelnet a permis de renforcer très sensiblement la mixité sociale et scolaire dans les lycées publics parisiens.



**Julien Grenet** (PSE)  
et **Christophe Kerrero** (recteur de Paris)

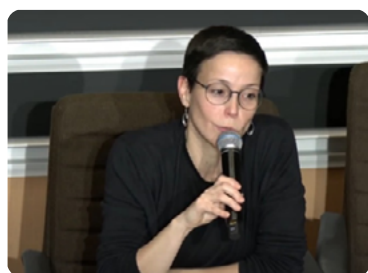


## Évènement / Conférence du Conseil scientifique de l'Éducation nationale sur les inégalités sociales à l'école (29 novembre 2023)

Dans le cadre du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN), **Élise Huillery** a organisé en novembre 2023 une conférence intitulée « Agir sur les inégalités sociales de l'école à l'enseignement supérieur », qui a réuni environ 400 participants au lycée Pierre-Gilles de Gennes (Paris 13<sup>e</sup>). Cette demi-journée visait à présenter les travaux de recherche les plus récents sur la question des inégalités sociales à l'école, et les réformes susceptibles de lutter contre le déterminisme social de la réussite scolaire. Trois champs d'action étaient spécifiquement couverts : le développement des compétences sociales et comportementales, les politiques visant à renforcer la mixité sociale en milieu scolaire, et l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation.



**Élise Huillery**  
(Université Paris Dauphine-PSL)



**Nina Guyon** (PSE)



**Julien Grenet** (PSE)

À l'occasion de cette conférence, **Julien Grenet** et **Nina Guyon** ont présenté leurs travaux sur la mixité sociale au collège. **Marc Gurgand** a quant à lui participé à la table ronde en clôture, qui était dédiée aux pistes d'action qui pourraient être mises en œuvre pour renforcer l'égalité des chances à l'école.

## Évènement / L'égalité des chances dans l'enseignement supérieur (Fondation de France, 5 décembre 2023)

À l'occasion de la journée mondiale pour l'égalité des chances, la Fondation de France a organisé une demi-journée d'étude sur le thème des inégalités dans les chances d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale et géographique. À cette occasion, **Julien Grenet** a présenté les résultats du rapport qu'il a coordonné pour l'Institut des politiques publiques sur l'évolution du recrutement des grandes écoles depuis le milieu des années 2000. Cette présentation a été suivie par une table ronde animée par **Julie Baillet**, lors de laquelle **Sihem Boukada** (directrice des opérations de l'association Télémaque) et **Margot Lecœur** (présidente de l'association Des Territoires aux Grandes écoles) et **Julien Grenet** ont évoqué le rôle que peuvent jouer les associations en faveur d'une plus grande égalité des chances dans l'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur.



De gauche à droite : **Julie Baillet** (Fondation de France), **Julien Grenet** (PSE), **Margot Lecœur** (Des Territoires aux Grandes écoles) et **Sihem Boukada** (Télémaque).



# PUBLICATIONS ACADÉMIQUES

---

En 2022-2023, les chercheurs de la chaire ont publié de nombreux travaux, sous la forme d'ouvrages, d'articles dans des revues à comité de lecture, de documents de travail, de rapports et de notes de synthèse. La sélection ci-dessous offre un aperçu des travaux de recherche réalisés au cours de l'année. Parmi les thèmes couverts : les inégalités de genre, la mobilité intergénérationnelle, la mixité sociale au collège, la santé mentale au lycée, l'évaluation des enseignants, ou encore le coût des études supérieures.

## Ouvrage

Behaghel L., Grenet J. & Gurgand M., 2023, *Économie de l'éducation*, éditions La Découverte, collection « Repères ».

## Revue à comité de lecture

La publication dans des revues à comité de lecture est la colonne vertébrale qui assure la validation collective des articles de recherche grâce à l'évaluation par les pairs. Les articles des chercheurs de la chaire ont été publiés dans les meilleures revues internationales en économie.

Anago R., Forzy T., Guei S., Macours K., Pelras C., Ramde S., Tevenart C. & Rueda J.V., 2023, "Piloting, testing and scaling parental training: a multi-partnership approach in Côte d'Ivoire", *Frontiers in Public Health*, vol. 11.

Behaghel, L. & Pinto M.F., "Maternity Leave and Children's Long-Run Development in France", *The Scandinavian Journal of Economics*, à paraître.

Breda T., Grenet J., Monnet M. & Van Effenterre C., 2023, "How Effective are Female Role Models in Steering Girls towards STEM? Evidence from French High Schools", *The Economic Journal*, vol. 133(653), p. 1773-1809.

Breda T., Jouini E. & Napp C., 2023, "Gender differences in the intention to study math increase with math performance", *Nature Communications*, vol. 14(1), 3664.

Briole S. & Maurin E., "There's always room for improvement: the persistent benefits of a large-scale teacher evaluation system", *Journal of Human Resources*, à paraître.

Bütikofer A., Ginja R., Landaud F. & Løken K.V., 2023, "Higher achievement schools, peers, and mental health", *The Economic Journal*, vol. 133(655), p. 2580-2613.

Giacobino H., Huillery E., Michel B. & Sage M., "Schoolgirls, not brides: secondary education as a shield against child marriage", *American Economic Journal: Applied Economics*, à paraître.

Gurgand M., Lorenceau A. & Mélonio T., 2023, "Student loans: Credit constraints and higher education in South Africa", *Journal of Development Economics*, vol. 161.

Kenedi, G. & Sirugue L., 2023, "Intergenerational income mobility in France: a comparative and geographic analysis", *Journal of Public Economics*, vol. 226, 104974.

Landaud F., Maurin E., Willage B. & Willén A., "The value of a high school GPA", *The Review of Economics and Statistics*, à paraître.

Maurin E. & Navarrete N., 2023, "Behind the Veil: the Effect of Banning the Islamic Veil in Schools", *Economic Policy*, special issue on stereotypes, attitudes and discrimination, vol. 38(113), p. 63-98.

## Documents de travail

Avant d'être publiées dans des revues à comité de lecture (processus qui peut s'étendre sur plusieurs années), les recherches des membres de la chaire sont diffusées sous la forme de documents de travail pour en augmenter la visibilité et stimuler les critiques constructives dans le cadre de séminaires, de *workshops* et de conférences.

Barham T., Macours K. & Maluccio J.A., 2023, "Experimental evidence from a conditional cash transfer program: schooling, learning, fertility, and labor market outcomes after 10 years".

Bonneau C. & Dousset L., 2023, "Gender gap in high-stakes exams: what role for exam preparation?".

Che Y.-K., Hahm D-W., Kim K., Kim S-J. & Tercieux O., 2022, "Prestige seeking in college application and major choice".

Kenedi G., 2023, "The impact of financial aid on high-achieving, low-income students: evidence from France", document de travail.

Lafourcade M. & Garrouste M., 2022, "Place-based policies: opportunity for deprived schools or zone-and-shame effect? ".

Merlino L., Steinhardt M. & Wren-Lewis L., 2023, "The long run impact of childhood interracial contact on residential segregation".

Tartova D., 2023, "Teacher value-added in the absence of annual test scores: utilising teacher networks", document de travail.

## Note de synthèse

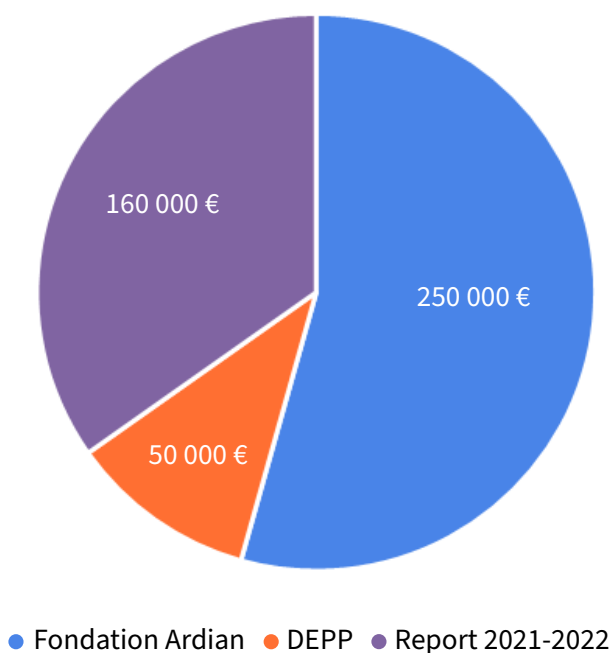
Grenet J., Huillery E. & Souidi Y., 2023, « Mixité sociale au collège : premiers résultats des expérimentations menées en France », Notes n°9 du Conseil scientifique de l'Éducation nationale.

## BUDGET

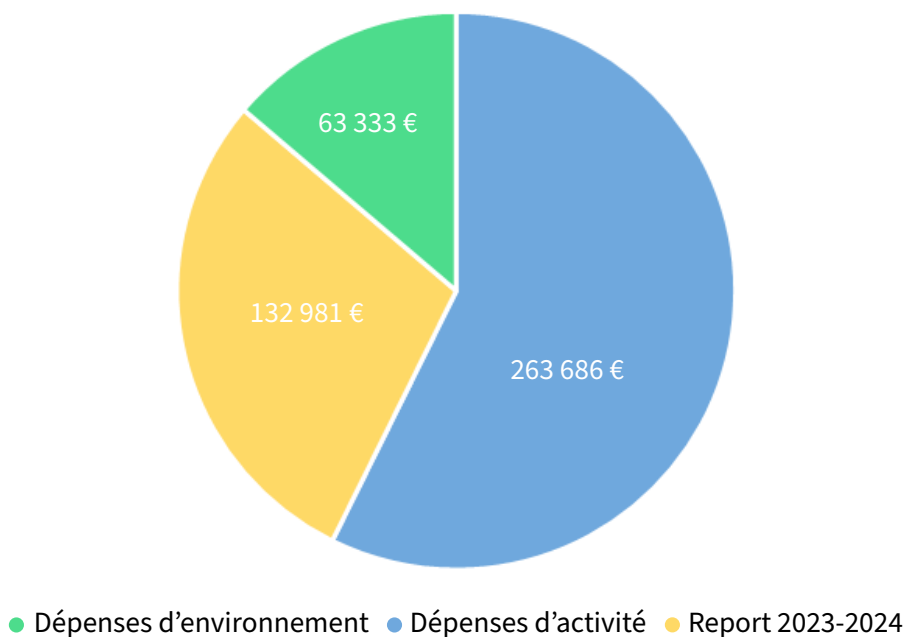
En 2023, la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale a bénéficié de 460 000 euros de financements. Les contributions des partenaires ont été respectivement de 250 000 euros pour la Fondation Ardian et de 50 000 euros pour la DEPP, auxquelles s'ajoute un report de 160 000 euros à l'issue de l'exercice budgétaire 2021-2022.

Au terme de la troisième année de la chaire, les dépenses se sont élevées à 327 019 euros, avec un report de 132 981 euros sur l'exercice budgétaire 2023-2024.

Financements



Dépenses





# CHAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET MOBILITÉ SOCIALE

---

Paris School of Economics  
48 boulevard Jourdan  
75014 Paris  
[www.parisschoolofeconomics.eu](http://www.parisschoolofeconomics.eu)

---

**Rédaction :**

Thibaut Dernoncourt, Julien Grenet & Nina Guyon

**Parution :**

Mai 2024

**Conception graphique :**

Caroline Galliano